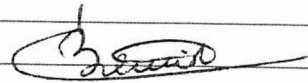


2ème Lancement le 28/06/2019. à 13h30.

Actuellement propriétaire de la parcelle AB03 je constate que celle-ci reste classée en zone N. Sur cette parcelle une maison menacée ruine je demande donc qu'une parcelle d'environ 1500 m² soit déclarée constructible pour permettre d'y édifier ^{une maison} un lieu et plan de celle qui menace ruine. Je demande également une seconde parcelle de 1500 m² pour mon 2^e enfant ainsi que je précise dans ma lettre du 27/06/2019 remise à M. le Commissaire Enquêteur ainsi qu'un plan.

Je souhaite donc la création de 2 parcelles qui pourraient être classées en zone NH. qui représentent un total 3000 m² sur une parcelle de 122.684 m² sur laquelle se trouve ma maison d'habitation.



2ème Lancement ce jour à 17h00.

